

Cosmed organise les Journées Biodiversité 2026 dédiées à la filière cosmétique, en partenariat avec les services et opérateurs de l'Etat.

Dans un contexte où la filière cosmétique dépend de manière croissante des ressources naturelles et évolue dans un environnement réglementaire en forte mutation, la transition environnementale s'impose aujourd'hui comme un impératif stratégique pour l'ensemble des acteurs du secteur. Les enjeux liés à la préservation de la biodiversité, à la gestion durable de l'eau, à la structuration de filières biosourcées et à l'économie circulaire appellent une mobilisation collective, au plus près des territoires.

Cette dynamique s'inscrit dans la continuité des travaux du Roquelaure "Entreprises & Biodiversité" conduits en 2023, qui avaient posé les bases d'un dialogue renforcé entre l'État, les acteurs économiques et les fédérations professionnelles pour accélérer l'intégration de la biodiversité au cœur des stratégies d'entreprise.

C'est dans cette trajectoire structurante que Cosmed organisera les Rencontres régionales de la Biodiversité 2026, en partenariat avec l'Office français de la biodiversité (OFB), le Commissariat général au développement durable (CGDD) et la direction générale des Entreprises (DGE).

Une mobilisation nationale au plus près des territoires

Les **Rencontres de la Biodiversité 2026** se dérouleront en région, dans sept Cosmetopôles, en collaboration avec les Agences Régionales de la Biodiversité (ARB) et les Services Economique de l'Etat en Région SEER, entre janvier et octobre 2026, avec pour objectif de dresser un état des lieux partagé, de mobiliser l'ensemble des acteurs et d'identifier les leviers d'action spécifiques à la filière.

Ces rencontres permettront d'identifier les bonnes pratiques déjà existantes, d'encourager les synergies territoriales et de faire émerger des projets concrets en faveur de la biodiversité à déployer dès le second semestre 2026. **Cosmed, chef d'orchestre opérationnel de cette dynamique, coordonnera l'animation d'ateliers collaboratifs** (pression sur la ressource, bonnes pratiques, alliances possibles...), l'organisation de **conférences** sur les actions et les financements régionaux et la **mobilisation des entreprises, élus, agences et pôles régionaux**.

Un programme territorial ambitieux

Ces Journées 2026 visent à offrir à la filière cosmétique une montée en compétence collective, une mise en réseau renforcée des acteurs, des projets territoriaux concrets et des trajectoires sectorielles de réduction de l'impact sur la biodiversité.

Chaque étape régionale abordera un thème clé pour la filière cosmétique :

- **Grand Est – 5 février 2026** : Biodiversité et ingrédients biosourcés : structuration d'une filière
- **Occitanie – 12 février 2026** : Sourcing et traçabilité des ingrédients
- **Auvergne-Rhône-Alpes – 10 mars 2026** : Empreinte eau et enjeux biodiversité
- **Provence-Alpes-Côte d'Azur – 21 mai 2026** : Portefeuille MP : les coproduits
- **Grand Ouest – 28 mai 2026** : Emballage : limiter l'empreinte sur les écosystèmes
- **Nouvelle-Aquitaine – 6 octobre 2026** : La valorisation des coproduits en cosmétique

A propos de COSMED :

*COSMED est la première association professionnelle représentative des entreprises cosmétiques françaises fédérant 1000 entreprises adhérentes. Elle défend les intérêts des TPE-PME et ETI par des contributions réglementaires et scientifiques qui sont reconnus internationalement. Elle établit également un dialogue régulier entre le secteur cosmétique et les ministères, les parlementaires et les institutionnels en Région. **En 2025, Cosmed est reconnue par le Ministère du Travail, organisation patronale représentative de la filière cosmétique dans la Convention Collective des Industries Chimiques (IDCC44).***

COSMED est aujourd'hui le premier écosystème du secteur cosmétique et contribue au développement des entreprises par la mise à disposition de services mutualisés : veille réglementaire cosmétique 120 pays, délivrance de Certificats de Vente Libre, accompagnement des entreprises sur les salons à l'international, formation professionnelle, groupement d'achats, accompagnement à la transition environnementale, organisation de congrès. Avec ses 7 Cosmetopôles, Cosmed favorise le rapprochement entre les entreprises et leur écosystème régional (universités, pôles de compétitivité, agence de développement et élu régionaux).

Contact Presse : Jean Marc Giroux, Président, giroux.jm@gmail.com, 06 17 08 54 75